

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE

LA DIRECTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES RELATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

RAPPORT DES ACTIVITES

La Direction pour le développement du commerce, et des relations économiques extérieures a la responsabilité de promouvoir la coopération et l'intégration, en unissant les efforts des Etats membres et des Membres associés de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) afin de construire et de consolider un espace économique élargi pour le commerce et l'investissement dans la Grande Caraïbe.

Au sein des paramètres de ce mandat, la Direction a entrepris l'exécution d'une série de programmes tout au long de l'année 2011, visant à atteindre ses objectifs parmi dont il s'agit de créer cet espace économique élargi et de développer le commerce et l'investissement parmi les membres de l'Association. Un rapport détaillé des activités entreprises depuis le dernier rapport présenté lors de la XXVI Réunion du Comité Spécial du Commerce qui s'est tenue les 23 et 24 du juin 2012, se trouve ci-après :

XXVI réunion du Comité spécial du commerce

La XXVIème réunion du Comité spécial pour le commerce a eu lieu dans la ville de Panama (République du Panama), les 23 et 24 juin 2011. Douze (12) Membres et Membres associés de l'AEC ont participé à cette réunion.

Cette XXVI réunion a eu pour principal résultat l'approbation du Programme de travail de la Direction pour le développement du commerce et des relations économiques extérieures pour la période 2011-2013. Le point central de ce programme de travail comprend les objectifs particuliers suivants :

- réduire et éliminer progressivement les obstacles au commerce et à l'investissement dans la Grande Caraïbe ;
- promouvoir et faciliter le traitement spécial et différencié pour les petites économies de la grande caraïbe ;

- promouvoir et encourager les relations commerciales dans la Grande Caraïbe, et multiplier les initiatives en vue d'intégrer la région AEC dans les autres initiatives régionales favorisant la convergence des réseaux commerciaux ;
- promouvoir et encourager les négociations commerciales internationales et la formation relative aux questions commerciales ;

Par le biais de ce programme de travail, ce Comité a confié l'exécution d'un certain nombre de tâches à la Direction du commerce :

- compilation et diffusion de différentes séries de données concernant la facilitation des processus de commerce et d'investissement ;
- charger le Secrétariat de l'AEC, par l'intermédiaire de la Direction du commerce, de demander la collaboration de la CEPALC (Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes) pour analyser (cartographier) les flux commerciaux réels et potentiels dans les Etats membres et Membres associés de l'AEC ainsi que pour proposer un projet pour la concession des tarifs préférentiels parmi ces pays ;
- demander à la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et Développement) des informations sur le système E-Regulations et encourager les pays membres de l'AEC à incorporer dans leurs programmes de transparence, les outils nécessaires à la promotion de cette transparence ainsi qu'à l'accélération des procédures de création d'entreprises et des formalités administratives.

MISE À JOUR DETAILLÉE DES ACTIVITÉS

La Direction pour le Développement du commerce et des Relations économiques extérieures n'a cessé de travailler afin de s'adresser aux tâches et activités résultants du Programme de Travail approuvé lors de la XXVI Réunion du Comité Spécial du Commerce et a cet égard, la Direction vous informe qu'elle a progressé dans un certain nombre de domaines.

1. DEMANDE DES INFORMATIONS

La collecte et la distribution d'information est une composante cruciale du Programme de travail 2011-2013. Dans les domaines ciblés et les projets, la réunion d'information est une caractéristique proéminente. Des demandes d'informations requises par le programme de travail ont été adressées à tous les membres et membres associés. La réponse de la part des Pays membres a été très positive; jusqu'à présent vingt et un (21) pays ont envoyé de l'information et/ou des données à la Direction du commerce. Ces données ont été compilées dans une brochure qui a été envoyée à l'ancien Président du Comité spécial sur le Commerce – la République du Panama. et qui est aussi disponible sur la page web de l'AEC depuis la fin de 2011. Ce document offre une grande quantité d'information et des détails de contact pour des institutions cruciales en matière de facilitation du commerce.

Nous présentons aujourd'hui pour l'information de cette Réunion, la brochure des informations demandées et reçues des Etats membres et Membres associés.

2. COLLABORATION ENTRE L'AEC et la CEPALC – ÉTUDE SUR LES FLUX COMMERCIAUX

Le travail avec la CEPALC a été réalisé pour répondre à une demande concernant une étude sur la cartographie des flux commerciaux entre les Etats membres et les Membres associés de l'AEC. Un groupe de travail a été constitué des fonctionnaires de l'AEC et la CEPALC ; les réunions ont eu lieu et des recherches et des analyses ont été effectuées.

C'est une étude en trois dimensions qui examine :

1. Le flux réel et la valeur du commerce entre les États membres de l'AEC.
2. La possibilité d'avoir des domaines et des systèmes par lesquels les concessions et les accords préférentiels peuvent être proposés.
3. Le potentiel pour l'accroissement du commerce et de l'investissement ainsi que de nouvelles opportunités.

Cette étude a été complétée et le premier projet a été envoyé à l'ancien Président du Comité Spécial du Commerce – La République du Panama et aux Etats membres et Membres associés.

Les résultats préliminaires de cette étude seront présentés à la Réunion, et il est à espérer que grâce aux connaissances acquises de cette étude, les pays

membres de la Grande Caraïbe profiteront de l'information pour la croissance du commerce et de l'investissement au sein de la Région.

3. LE PROGRAMME d'E-REGULATIONS DE LA CNUCED

Parmi les obstacles les plus importants du commerce, que rencontrent les entités économiques des Etats membres, se trouve le manque de connaissance des réglementations et processus pour achever leurs buts commerciaux. L'accès ou le non accès à l'information détermine leur participation efficace à l'environnement commercial.

A la longue, tout dépend du niveau de transparence qu'offre chaque pays pour favoriser et/ou promouvoir les activités économiques liées au commerce international. Le manque d'information ou une information limitée font que des activités simples deviennent lentes et par conséquent coûteuses, entraînant un coût accru pour ceux qui mènent les transactions, le consommateur final, ainsi que pour l'économie en général.

Dans ce sens, la Direction du Commerce, comme l'indique le programme de travail, a contacté le fonctionnaire responsable d'E-Regulations au Centre des Nations Unies pour le Commerce et le développement (CNUCED), afin de discuter le Programme E-Regulations et d'élaborer des plans pour la présentation et la collaboration en matière d'E-Regulations, de manière que ce programme soit transmis aux Etats membres.

Pour soutenir cet effort la CNUCED est présente aujourd'hui pour présenter le programme d'E-Régulations aux Etats membres et Membres associés. La Direction du commerce reste en contact avec la CNUCED en vue de développer et de réaliser des projets éventuels qui profiteront à la région.

4. RECHERCHES SUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) DE LA REGION

La Direction pour le commerce a conscience du rôle joué par les PME dans le développement économique et social des pays; elle comprend leur besoin d'identifier leurs limites et les obstacles qu'elles rencontrent pour se développer et pour réaliser avec succès des opérations avec leurs partenaires. Il en résulte que l'Association des Etats de la Caraïbe a mené des recherches sur les PME de la région.

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont considérées comme le moteur de la croissance économique et de la création de l'emploi dans le monde. Ces entreprises constituent le nœud de l'activité économique de la Grande Caraïbe et les piliers fondamentaux du succès de la Caraïbe. Une recherche et un soutien s'imposent donc pour renforcer les possibilités latentes des PME de la Grande Caraïbe, en étant conscient de ce que cette initiative ne peut être que bénéfique pour tous les partenaires.

Pour soutenir la croissance et le potentiel des micros et petites entreprises de la Grande Caraïbe, il faut mieux connaître leur fonctionnement dans différentes situations ainsi que les contraintes qu'elles doivent affronter, il faut entreprendre une analyse sectorielle appropriée dans un échantillon des pays de la Caraïbe et proposer des solutions à certaines des limites du système.

Suite à une recherche préliminaire présentée lors de la XXVI Réunion du Comité Spécial du Commerce, la Direction a continué de poursuivre cette recherche dont l'objectif sera de développer et de proposer des mesures qui aideraient à réduire les difficultés rencontrées par les PME de la Grande Caraïbe; et de soutenir l'accroissement économique des Membres et Membres associés de l'AEC.

Cette recherche s'étend aussi à une analyse de l'impact des PME en ce qui concerne les femmes dans la société et leur contribution au développement économique de la région. Une courte présentation des premiers résultats en rapport avec les femmes entrepreneures et la micro finance sera fournie à la réunion.

Cette recherche préliminaire offre un tremplin pour les actions futures qui pourraient être menées en vue de favoriser le développement du secteur des PME dans la région.

5. EFFORTS DE COOPÉRATION TECHNIQUE

La Direction du commerce a aussi cherché des voies pour accroître la collaboration avec d'autres organisations afin d'avancer dans le programme de travail au profit des Etats membres. La Direction a soutenu des discussions avec des agences sur des domaines de convergence concernant toutes les parties. Jusqu'à présent, des réunions ont été réalisées avec les entités suivantes:

- La Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

- La Société financière internationale (SFI) (Groupe de la Banque mondiale)

Les fonctionnaires de cette organisation (SFI) ont exprimé leur intérêt à collaborer dans des domaines de projets du programme de travail. Un des domaines spécifiques signalés est celui de la facilitation commerciale et la logistique, ainsi que celui du défi du transport à l'heure actuelle dans la région.

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement (CNUCED).

- SELA

La Direction du Commerce en collaboration avec SELA et Trinidad and Tobago International Financial Centre ont accueilli une Formation sur les Systèmes garantis de soutien aux PME. (Le rapport de cette formation sera fourni lors de la XXVII Réunion du CSC.

- CARIBBEAN EXPORT DEVELOPMENT AGENCY

L'Association des États des Caraïbes (AEC) à travers les directions pour le Développement du commerce et des relations économiques extérieures et la Direction du Tourisme durable, ont tenue une réunion le 17 mai, 2012 avec des représentants de Caribbean Export Development Agency (Caribbean Export) pour discuter des domaines de collaboration et de partenariat entre les deux organisations.

CONCLUSION

La Direction pour le Développement du commerce et des relations économiques extérieures souhaite remercier la République d'Haïti pour son leadership jusqu'à présent en ce qui concerne le Comité Spécial du Commerce et la Direction du commerce remercie également tous les États membres et Membres associés de leur coopération et soutien.

La Direction du Commerce est pleinement engagée à la consolidation d'un meilleur espace économique pour le commerce et l'investissement dans la Grande Caraïbe. Dans ce sens, la Direction du Commerce continue de travailler dans l'intérêt des États membres et Membres associés, dans la réalisation de

projets et d'activités menant au renforcement des relations économiques extérieures et qui rapporteront de grands bénéfices à notre région de la Grande Caraïbe.

Nous sommes convaincus que, pour contribuer à créer un espace économique élargi il est nécessaire de continuer à promouvoir la participation du monde des entreprises, à offrir des incitations et à approfondir le commerce intra régional, en créant des mécanismes pour soutenir le commerce, qui visent à conforter la position stratégique de l'entreprise privée dans les différents pays de la Grande Caraïbe et à améliorer sa capacité à s'implanter sur les divers marchés régionaux.

Les futures opportunités sont nombreuses, que nous les saisissons afin de continuer à développer l'environnement commercial et l'investissement au sein de la Grande Caraïbe.